



L'instant



n° 14
29 sept. 2014

par le **SNITPECT-FO**

Force Ouvrière agit pour l'avenir du Cerema !

Le 26 février la commission européenne a adopté une directive concernant (entre autre) la passation de marchés publics entre entités appartenant au secteur public. Cette directive pourrait changer les relations du Cerema avec les autres établissements publics (Ademe, VNF, ...) et les collectivités lors de sa transcription en droit français.

Retrouver la directive n°2014/24/UE [ICI](#)

Retrouver le courrier que Force Ouvrière a adressé au directeur du Cerema sur ce sujet [ICI](#)

L'instant TV est la nouvelle e-lettre, légère et décalée du SNITPECT à destination des agents de la Dtec TV.

Elle est rédigée par l'équipe locale du SNITPECT. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et à nous rejoindre.

Contact :
snitpect-fo.syndicats.oh.certu@cerema.fr

Rappel

Le 6 octobre, à la suite de l'AG sur le projet stratégique du Cerema, tous les agents sont invités à un pique-nique à la cuisine.

Au menu : présentation de la liste FO Dtec TV pour les élections au comité technique local, discussions, réactions, ...

Chacun amène son repas, l'apéro est offert !

L'instant Cerema

Toujours rien d'officiel à la Dtec TV ... la suite au prochain numéro ?



*Téléphone-moi, appelle-moi et dis-moi
Que tu vas organiser un CT, un CT, un CT ...
Téléphone-moi, rassure-moi et dis-moi
Que tu vas m'écrire des comptes-rendus d'AG ...*

L'instant national

L'essentiel de l'ITPE 2014 vient de paraître ... il sera bientôt adressé à tous les ITPE de la Dtec TV. Ce dossier fait le point sur la gestion du corps, la carrière des ITPE, la rémunération, ... bref tout ce qu'un ITPE doit savoir pour mener à bien sa barque et notre navire collectif !

Pour de plus amples nouvelles hors Cerema, le bulletin d'information du SNITPECT du 29 septembre est disponible [ICI](#).

L'instant pratique

Après plusieurs mois, voire années, d'attente, le paiement en ligne de la cotisation vient d'être mis en service. Il sera rendu possible pour les retraités en 2015.

Le montant est calculé automatiquement en fonction des données d'entrée: section, grade, échelon.

Une cotisation 2014 en ligne permet d'être immédiatement reconnu comme à jour de cotisation et d'accéder aux services associés (répertoire, articles réservés, calculatrice paye, assistance SNITPECT et FO etc..).

Pour cotiser en ligne, il faut s'enregistrer, c'est-à-dire disposer d'un identifiant et d'un mot de passe. Pour toute question, c'est [ici](#).

Date à venir :

- Pré CAP IC : du 1^{er} octobre au 3 octobre
- Pique-nique « lancement de la campagne » à la Dtec TV : 6 octobre
- **Pré CAP mobilité : 9 octobre (« TTTTU » : contacter les élus de la CAP pour ceux qui ont posé un PM 104)**
- CAP IC/mobilité : 16 octobre
- Réunion des unités fonctionnelles SNITPECT du Cerema : 21 octobre
- Réunion informelle avec la direction de la Dtec TV : 21 octobre
- **Assemblée générale de la section 69 du SNITPECT : 21 novembre**

Et sinon, y a aussi des élections le 4 décembre ... à la Dtec TV chacun votera :

- pour le comité technique ministériel du MEDDE
- pour le conseil d'administration du Cerema
- pour le comité technique du Cerema
- pour le conseil scientifique et technique du Cerema
- pour le comité technique de la Dtec TV
- et pour sa CAP

→ Pas de panique, on prépare une fiche « A quoi ça sert » pour chaque scrutin !

